Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

La Motte-d'Aigues rejoint le Parc naturel régional du Luberon



La commune de La Motte-d'Aigues vient de rejoindre le Parc naturel régional du Luberon (PNRL). La commune de 1 438 habitants située au pied du Grand Luberon adhère, en compagnie également de celle Revest-du-Bion dans les Alpes-de-Haute-Provence, à la charte du parc pour une durée de 15 ans.

« Nous sommes un territoire rural et nous sommes très attachés à cette identité, explique Nathalie Lebouc, maire et déléguée au sein du PNRL. Le Parc sera un levier précieux pour innover, en matière de transition écologique, de développement économique ou encore de tourisme durable. Ensemble, nous pouvons mettre en place des politiques audacieuses, qui alimenteront notre vie locale. »

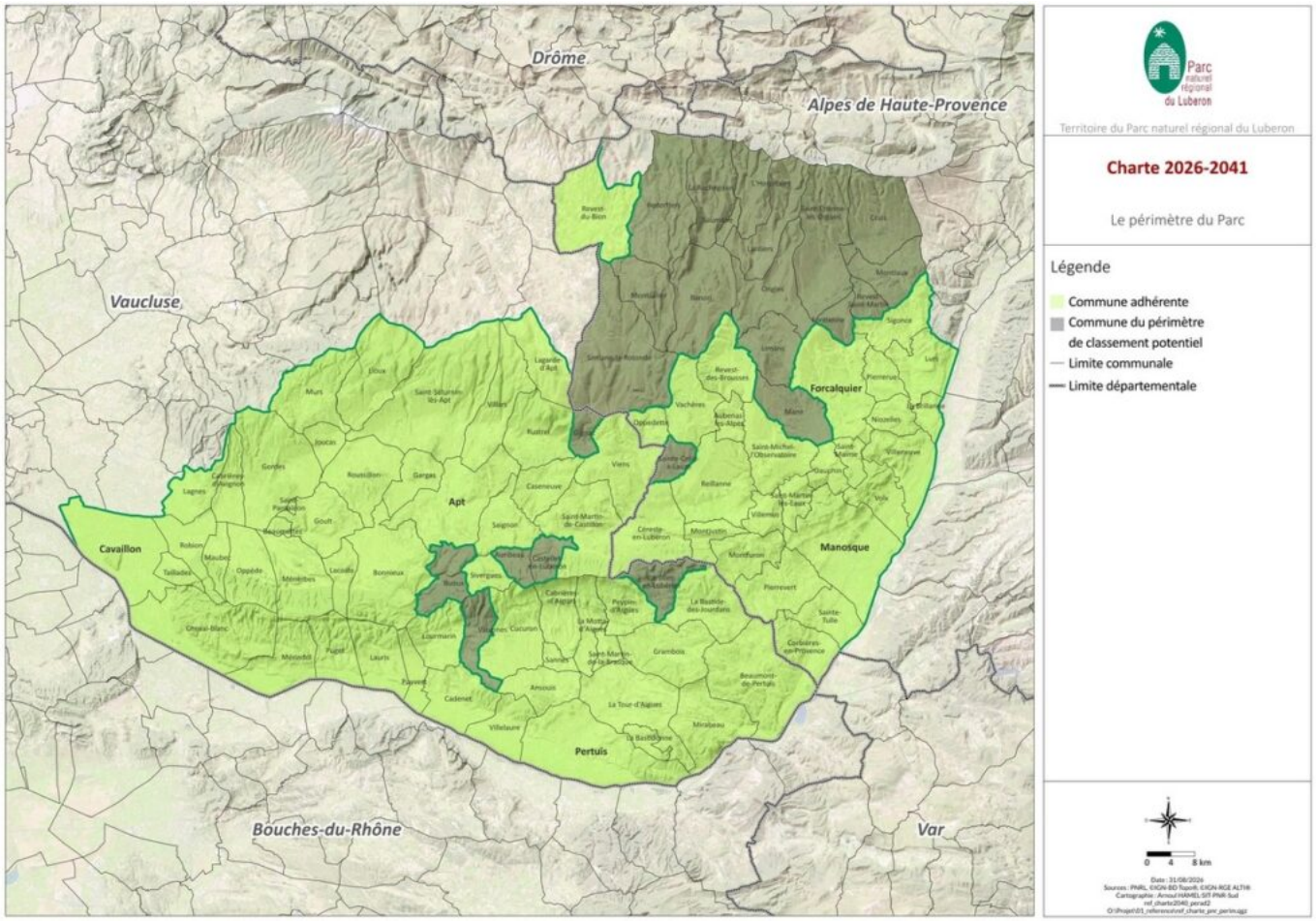
« Nous sommes très attachés à cette identité. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues

Créé le 31 janvier 1977, le PNRL a été renouvelé en 1997, en 2009 et le 12 juin 2026 jusqu'en 2041. Il s'étend aujourd'hui sur 1 867 km^2 répartis entre le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Après les sorties d'Auribeau (qui avait rejoint le parc en 2022) et Buoux pour le Vaucluse ainsi que Limans pour les Alpes-de-Haute-Provence il y a un an, et avec l'arrivée des deux nouveaux adhérents, le parc compte désormais 77 communes (51 en Vaucluse et 26 dans les Alpes-de-Haute-Provence). Cet espace regroupe aujourd'hui plus de 185 000 habitants (voir carte ci-dessous). Cependant, suite aux dernières élections municipales, de nouvelles communes, dont plusieurs vauclusiennes, seraient susceptibles de venir rejoindre prochainement les rangs du parc.



Un outil de développement respectueux du territoire

Le parc a pour mission « un développement équilibré de son territoire rural, basé sur le respect de son patrimoine naturel, culturel, paysager ».

Dans ce cadre, sa charte prévoit notamment le développement, l'autonomie énergétique du territoire et

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

l'accès des populations aux logements et aux services de proximité.
La charte du Parc a également une portée juridique en matière d'urbanisme. Elle est opposable aux Schémas de cohérence territoriale (ScoT), aux plans locaux d'urbanisme communaux et intercommunaux, et aux cartes communales, qui doivent être compatibles avec elle. La Charte quant à elle prend en compte les objectifs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

> « Contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »
>
> *Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues*

« Le parc est reconnu pour son expertise et son accompagnement technique auprès des communes surtout les plus petites, souligne Jean-Baptiste Calac, 1er adjoint délégué à l'urbanisme de La Motte-d'Aigues. Et des projets, nous en avons comme recréer un cœur de village. La Motte qui rejoint le parc naturel régional du Luberon c'est à la fois un acte d'engagement, de solidarité et de pragmatisme. Cela permet au village de s'inscrire dans une dynamique collective de bénéficier d'un appui technique et financier et de contribuer activement à la préservation et au développement durable de notre territoire pour les générations futures. »

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026



Crédit : Luberon Sud Tourisme/DR

> « Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif. »
>
> *Didier Maurin, conseiller municipal de La Motte-d'Aigues délégué au parc*

«Etre dans un parc naturel régional, cela nous permet d'avoir espoir de pouvoir inventer, imaginer des choses avec la population, complète Didier Maurin, conseiller municipal délégué au parc. Beaucoup de gens aimeraient avoir cette chance de pouvoir vivre dans un endroit aussi attractif et aussi beau que celui-ci. »

Changement de gouvernance imminent

Dominique Santoni vient de présider son dernier comité syndicale du Parc naturel régional du Luberon. Présidente du PNRL depuis 2017, celle qui est aussi présidente du Conseil départemental de Vaucluse

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

vient tout juste d'être élue sénatrice de Vaucluse. En raison de la loi sur le non-cumul des mandats, elle va abandonner sa fonction au sein du département, mais restera toutefois conseillère départementale. Ne pouvant plus exercer de fonction exécutive, elle quitte donc aussi sa présidente à la tête du parc du Luberon.
C'est Jean Aillaud, 1er vice-président délégué de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui va assurer l'intérim jusqu'à l'élection d'un nouveau président qui devrait se tenir début décembre lors du prochain comité syndical. Dominique Santoni devrait toutefois rester déléguée au Parc

« Le parc est notre allié »

Nathalie Lebouc, maire de La Motte-d'Aigues

« Dans les 15 prochaines années, je vois La Motte-d'Aigues comme une commune fière de son héritage, résolument moderne, où chaque décision est prise avec le souci de l'équilibre, complète la maire du village. Le parc est notre allié pour y parvenir, à condition que nous restions tous unis et ambitieux. »

Laurent Garcia

Les sorties buissonnières d'automne du Parc du Luberon
A l'occasion de l'automne, le Parc naturel régional du Luberon propose plus d'une dizaine de parcours de niveau de difficulté différents afin de découvrir le territoire du parc :

– **Mercredi 21 octobre à Goult à 14h : 'À la rencontre des petites bêtes de la zone humide de la Virginière'.** Distance 1 km / Durée 2h30 / Niveau TRÈS FACILE.
– **Jeudi 22 octobre à Villars à 9h : 'Secrets villarsois'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN Prévoir repas tiré du sac. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des ocres
– **Mercredi 28 octobre à Oppède à 9h : 'Sentier des ribas au Vieil-Oppède'.** Distance 6 km / Durée 3h / Niveau FACILE.
– **Jeudi 29 octobre à Vachères à 9h : 'Le Luberon, une montagne de santé !'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du Projet alimentaire territorial Luberon
– **Mardi 3 novembre à Manosque à 9h : 'Forêt de Pélicier, un concentré de biodiversité !'.** Distance 10 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du Luberon oriental.
– **Mercredi 4 novembre à Puget-sur-Durance à 8h30 : 'Petit Lub', grande nature…'.** Distance 13 km / Durée 6h / Niveau DIFFICILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon
– **Vendredi 6 novembre à Saint-Michel-l'Observatoire à 9h : 'Mosaïque paysagère et**

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 22 novembre 2026

biodiversité'. Distance 11 km / Durée 4h / Niveau MOYEN. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 des craux de Saint-Michel
– **Mercredi 18 novembre à Buoux à 9h : 'De la demeure Renaissance au Château de l'environnement'.** Distance 5 km / Durée 3h / Niveau TRÈS FACILE.
– **Mardi 24 novembre à Lauris à 9h : 'Entre paysages et terres nourricières'.** Distance 8 km / Durée 4h / Niveau FACILE. Dans le cadre du projet 'Terres nourricières en plaine de Durance'.
– **Mercredi 25 novembre à Cucuron à 10h : 'Vieux bâtiments et vieux arbres, sources de vie !'.** Distance 8 km / Durée 3h30 / Niveau FACILE. Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 du massif du Luberon.
– **Vendredi 27 novembre à La Tour-d'Aigues à 9h : 'Découverte du sud Luberon à vélo !'**. Distance 30 km / Durée 3h30 / Niveau MOYEN.

Information *: Inscription obligatoire auprès de la Maison du Parc au 04 90 04 42 00 ou sur www.parcduluberon.fr/sorties-buissonnieres. L'heure et le lieu de rendez-vous sont communiqués à l'inscription (les chiens ne sont pas acceptés).*